

ARTS & SPORTS A VILLEBON
 Place du 8 Mai 1945
91140 Villebon sur Yvette
 ☎ 01 60 10 48 58
www.asv.asso.fr

Saison **2026 / 2027**
DEMANDE D'INSCRIPTION (*)

ASV ATELIER DES ARTS
 37 Rue des Casseaux
91140 Villebon sur Yvette
 ☎ 06 46 88 48 52

CARTONNAGE – Atelier Libre Expérimentés



NOM : Prénom : Né(e) le : M / F (**)
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Mail :
 ☎ domicile : ☎ mobile :
 (**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité et le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

Jour	Horaire	Durée	Lieu
Vendredi	14h00 – 16h00	2h00	ATELIER DES ARTS
Ateliers selon le calendrier joint			

TARIFS – Cotisation ANNUELLE

A REGLER	Règlement :
Adhésion annuelle A.S.V : 20 €	En espèces (paiement en une seule fois) ☐
Cotisation annuelle activité : 54 €	Chèque à l'ordre de l'ASV ☐
Supplément hors Villebon : 20 €	Chèque vacances ANCV ☐
TOTAL : €	Règlement possible en 2 chèques maximum : 1 ^{er} chèque 47 € (dont 20 € d'adhésion), rajouter 20 € si hors Villebon (67 €), 2 ^{ème} chèque 27 €

Quota minimum des inscrits : 5 élèves – l'atelier ne pourra être proposé si ce quota n'est pas respecté

ATELIER DES ARTS ASV ☎ : 06 46 88 48 52 – asvatelierdesarts@orange.fr

Reprise de l'activité : Vendredi 18 septembre 2026

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV.

☐ **Droit à l'image** : J'accepte que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur les sites Internet de l'ASV ou dans les documents de l'ASV destinés au public.